



MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN



EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°42

DATE DE LA CONVOCATION 04/07/2020	L'an deux mille vingt Le neuf juillet à dix huit heures et quarante cinq minutes
DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC 04/07/2020	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. BAZOT Ludovic, maire de la commune
NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 11 Présents : 11 Absent(s) : 0 Votants : 11	Étaient présents : Alain PIGEONNIER – Elizabeth DUFOUR – Patricia BAZOT – Olivier MAUGER – Olivier FLIGNY – Sylvain GUICHARD – Guillaume LEVEQUE – Laurent RONDEAU – José MATIAS CARVALHO DE MOURA – Isabelle ROBERT Absent représenté : Secrétaire de séance : Monsieur José MATIAS CARVALHO DE MOURA Le quorum étant atteint durant toute la délibération
DÉLIBÉRATION N°42 OBJET : Devis sécurité bâimentaire/défense incendie	Monsieur le Maire, assisté de M. PIGEONNIER, 1 ^{er} adjoint expose les points suivants: Un audit de sécurité incendie a été réalisé sur les bâtiments communaux (mairie, église et salle communale) par deux sociétés différentes. Des lacunes ont été constatées en matière de sécurité incendie, par exemple au niveau de l’église ou aucun plan d’évacuation n’est présent, il manque des extincteurs. Au niveau de la salle communale il manque également des plans. Le maire rappelle qu’en matière de sécurité incendie, le maire a une obligation de résultats en matière de sécurité. Par conséquent il est important de mettre à niveau la sécurité incendie des bâtiments. Le maire présente les deux devis, celui des établissements TABART pour un montant de 1 832.40 euros et celui de la société ECO SECURITE INCENDIE pour un montant de 1 838.04 euros Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la demande de la majorité des conseillers :

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY EN VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

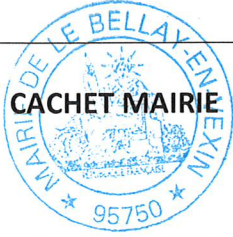
Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)
Permanence élu : samedi de 10h à 11h30





MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Adopte à DIX VOIX (10) le devis proposé par la société TABART, M. MAUGER s'abstient lors du vote.



Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 10 juillet 2020

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

Ludovic BAZOT



Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY EN VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)
Permanence élu : samedi de 10h à 11h30

